



Divorce entre un français et une marocaine

Par **Visiteur**, le **08/11/2007** à **22:02**

bj,rnvoila mon prbl je me ss mariée aumaorc avec un marocain de nationalité française on a fait l'acte chez les adouls puis on eu la transcription en avril2007 je ss venu rejoindre mon mari en aout donc je suis en franc edepuis aout2007 et apres 3mois de vie commune mon mari ne veut plus continue ril vx divorcer mnt on vis prsque pas ensemble je suis chez sa famille lui ilmeme sa vie de célibataire il a meme trouver une copine je sais pas quoi faire j'ai peur si on divoe maintenant je retourne au pays j'ai q le recipecé mnt j'aurai am 1carte de sejour en decembrernsvp aidez moi je vx savoir q sont mes droits é si il insiste sur le divorce on m'explusera a mon pays?? merci

Par **chnobo**, le **06/01/2008** à **15:37**

bonjour, je suis marocaine mariée a un français et cé vrai cé dur d'avoir tes papiers si ton mari annule le mariage sauf s'il etait violent avec vous. voilà une association qui pourra t'aider cimade dans le 17e a coté de place de clichy. j'espère que tout ira mieux pour vous et donne moi de tes nouvelles?

Par **mimi493**, le **12/03/2011** à **22:44**

Portez plainte pour violences